

HAÏTI QUESTIONNAIRE MISE À JOUR DES ENGAGEMENTS 2018



Merci d'avance d'avoir complété ce questionnaire.

Le Secrétariat de Family Planning 2020 (FP2020) sonde l'ensemble des preneurs d'engagement de FP2020 pour mettre à jour et résumer les progrès, les activités et les défis principaux en réalisant les engagements. Vos réponses contribuent au partage d'informations et de connaissances, et à la transparence parmi les preneurs d'engagement FP2020 et l'ensemble de la communauté PF.

Nous serons heureux de publier vos réponses sur la page Web propre à votre pays — <http://www.familyplanning2020.org/entities/116> — sur le site de FP2020.

Veillez soumettre vos réponses **le vendredi, 8 juin 2018**, au plus tard.

Vous pouvez compléter le document Word en annexe et le soumettre à Martyn Smith à l'adresse msmith@familyplanning2020.org en mettant en cc. Tom Van Boven à tvanboven@familyplanning2020.org.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez contacter Tom Van Boven à tvanboven@familyplanning2020.org ou Kelli Schmitz à kschmitz@familyplanning2020.org.

Merci de votre engagement envers une vie meilleure pour les femmes et les jeunes filles par un accès élargi à la planification familiale volontaire.

HAÏTI QUESTIONNAIRE MISE À JOUR DES ENGAGEMENTS 2018



Ce questionnaire nous assistera pour comprendre 1) l'engagement pris en 2017 d'Haïti et 2) trois questions standard.

En le complétant ci-dessous, veuillez-vous concentrer sur **les progrès accomplis entre juillet 2017 et mai 2018 exclusivement**, ainsi que les principaux défis et les jalons importants à venir dans la réalisation de l'engagement.

QUESTIONNAIRE DE MISE À JOUR

BILAN DE L'ENGAGEMENT

- 1. ENGAGEMENT** : Haïti s'engage à intégrer une ligne budgétaire dans le budget du Ministère de la Santé Publique afin d'accroître les ressources allouées à la Planification Familiale et Santé de la Reproduction.

Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

Le Ministère de la santé a été retenu comme entité pilote par le Ministère des Finances pour l'élaboration d'un budget programme. Ceci devra permettre d'exprimer clairement les moyens mis en œuvre pour l'atteinte des objectifs programmatiques. Cette transition se fera par étapes successives. En attendant, le Ministère veillera à prioriser dans la rubrique « achat intrants et médicaments » une enveloppe pour l'achat des intrants PF en appui aux besoins identifiés lors des exercices annuels de quantification

- 2. ENGAGEMENT** : Le Gouvernement Haïtien s'engage à contribuer un montant progressif jusqu'à hauteur de 5% du coût d'achat des produits contraceptifs d'ici 2020.

Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

La ligne budgétaire spécifique pour la SR n'existe pas à date au niveau du budget national de la Santé. La nouvelle approche de développer un budget programme devra permettre de répondre à cet objectif. Avant de parler de gradient d'augmentation, il nous faut déjà avoir la ligne disponible dans le budget. Ceci se fera dans un contexte difficile où il est demandé au pays d'inclure une ligne sur l'achat des produits VIH et une autre pour la vaccination.

- 3. ENGAGEMENT** : La création d'un comité interministériel œuvrant dans la santé de la reproduction. Ce comité va impliquer les ministères suivants :
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, le Ministère à la Condition féminine et aux droits de la Femme, le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales, le Ministère à la Jeunesse, aux sports et à l'action civique, le Ministère des Affaires sociales. Ces entités se rencontreront sur une base trimestrielle en fonction des Termes de Référence validés;
 - Le suivi sera assuré par le Ministère de la Santé Publique.

Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

Le Ministère s'est rapproché de plus en plus des partenaires identifiés pour un partage des objectifs visés. Le cadre légal de fonctionnement de ce comité interministériel devant être créé, la mise en place de ce dernier n'est pas encore opérationnelle.

- 4. ENGAGEMENT** : Le Gouvernement Haïtien s'engage à établir un cadre légal pour le droit à la Santé de la reproduction des jeunes et des adolescents.

Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

Le Plan national Stratégique santé de la reproduction 2018 – 2022 a été élaboré durant la période décembre 2017 – février 2018. Ce plan prévoit formellement l'établissement de ce cadre légal. Des rencontres ont eu lieu avec la commission santé de la chambre des députés pour la prise en compte de ce besoin dans un projet de loi sur la SR.

- 5. ENGAGEMENT** : Augmentation du continuum de soins en santé maternelle en consolidant la Contraception du Post partum, la Contraception du postabortum, et en renforçant les liens de la PF avec les programmes de VIH/SIDA, de vaccination.

Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

Des efforts ont été faits pour une plus grande utilisation de la contraception en post partum et en post abortum. La mise à disposition des prestataires des DIU avec long inserteur a facilité la tâche. Le Ministère à travers ses services techniques est en train de procéder à une mise à jour des normes nationales PF pour une harmonisation des actions. Des sessions de formation sont régulièrement organisées pour les prestataires sur ces thématiques.

- 6. ENGAGEMENT** : Augmentation des services au niveau des populations dans les zones difficiles d'accès en priorisant l'approche « Service Mobile de Proximité » pour l'offre de toute la gamme de méthodes modernes (LARC & PM), au niveau communautaire, avec l'appui des ASCP.

Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

Haïti est un pays avec habitat dispersé et les établissements de santé sont sous fréquentés. Ceci nécessite la mise en place de stratégies innovantes pour atteindre la population vivant dans les zones reculées et rendre accessible l'offre des services. L'approche « Service Mobile de Proximité » avec la mise en place des Unités Mobiles Départementales (UMD) pour l'offre de toute la gamme de méthodes modernes (LARC & PM) est développée depuis 2 ans environ. Le déploiement durant la période ciblée des agents de santé communautaire polyvalents (ASCP) a permis l'extension de cette stratégie. Ces équipes constituées de

prestataires déjà en poste dans les hôpitaux départementaux exécutent des activités de clinique mobile dans leur aire géographique de desserte durant lesquelles, les méthodes PF de longue durée ou permanentes sont offertes sur place. Ces équipes sont opérationnelles dans cinq départements sur dix

7. ENGAGEMENT : Réduire de 10% le taux de besoins non satisfaits et augmenter de 10% le taux de prévalence contraceptive à partir des données de EMMUS VI à venir.

Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

Les données préliminaires de l'EMMUS VI sont sorties au cours du 1^{er} trimestre 2018. Elles font état d'une situation stagnante pour le taux de besoins non satisfaits en PF et le taux de prévalence contraceptive chez les femmes de 15 à 49 ans. La mise en place de nouvelles stratégies devra permettre d'enregistrer des progrès lors du prochain EMMUS. Au nombre de celles-ci, il faut compter : :

- L'utilisation de la contraception post partum et post abortum
- Le déploiement des équipes mobiles départementales PF
- L'introduction du DMPA sous cutané et de l'IMPLANON dans la liste des méthodes disponibles
- L'utilisation des ASCP dans le réapprovisionnement et/ou l'administration des méthodes PF

Veillez répondre à l'intégralité des trois prochaines questions :

1. De quelles façons est-ce que le gouvernement a impliqué les organisations de la société civile, les jeunes, les femmes et les jeunes filles marginalisées dans la prise de décisions quant aux politiques et programmes nationaux de la planification familiale ?

Le ministère a conduit durant le 1^{er} trimestre 2018 l'exercice d'élaboration du Plan Stratégique santé de la Reproduction / Planification Familiale. Cet exercice a été mené de manière inclusive avec la participation des groupes de femmes, des représentants du « gouvernement jeunesse » et de plusieurs groupes de la société civile travaillant avec les jeunes marginalisés.

a. Quels défis avez-vous relevés en collaborant avec ces groupes ? Veillez citer des exemples.

- Difficultés d'harmoniser les horaires pour accommoder les jeunes scolarisés
- Identification des goulots gênant l'accès des jeunes aux SSR
- Méfiance par rapport au système sanitaire

b. De quelle façon est-ce que cette collaboration a-t-elle contribué à l'achèvement de votre engagement envers FP2020 ?

Cette collaboration a permis de prendre en compte les opinions de ce secteur pour l'orientation des axes stratégiques du plan.

c. Veillez partager les succès et/ou leçons tirées de ces collaborations.

Le « gouvernement jeune », initiative appuyée en Haïti par l'Union Européenne a étroitement participé à l'élaboration du plan stratégique SR/PF. Ceci a permis d'identifier de nouvelles passerelles de communication pour la sensibilisation des jeunes.

2. ***De quelles façons est-ce que le gouvernement intègre la PF dans des régimes de soins de santé universels et quels mécanismes ont été mis en œuvre ou considérés pour ce faire ?***

Les produits PF font depuis plusieurs années de la liste des médicaments et intrants essentiels publiée par le Ministère de la Santé. La PF est intégrée à tous les échelons de la pyramide sanitaire, le choix des méthodes se basant sur le plateau technique disponible par niveau.

3. ***Les points focaux de FP2020 ont-ils participé à votre réunion nationale de 2018 sur le consensus de données ?***

La rencontre nationale 2018 sur le consensus des données est prévue pour le dernier trimestre.

a. ***Dans l'affirmative, quelles ont été les connaissances obtenues ?***

N/A

b. ***Est-ce les données sur les dépenses nationales sur la PF ont été examinées lors de la réunion sur le consensus de données ? Dans l'affirmative, veuillez nous faire part des connaissances obtenues et les défis survenus en examinant et en validant ces données.***

N/A

Veillez fournir les coordonnées du point de contact gouvernemental pour cette mise à jour :

- Nom : Dr Dernst Eddy JEAN BAPTISTE
- Fonction : Directeur de cabinet du Ministre de la santé publique
- Email : dejnbaptiste@yahoo.fr
- Téléphone : 509-3143-6414
- Adresse : #1 Rue J.Romain, Avenue Mais Gâte
- Date de mise à jour : Mai 2018